

# LE TRIFLUVIEN

Reverendes Dames Ursulines

P. V. AYOTTE, Editeur-Propriétaire.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE.

Rédigé en Collaboration

## FORGERONS ET CHARRONS

Fer en barre, Feuillard et Acier, Clous et Fers à Cheval, Râpes et Limes, Soufflets et Enclumes, Forest (drills) Etau, filières, etc.

Rues, Jantes et Moyeux, Ressorts et Soufflet de Voiture, Couleurs, Huiles et Vernis, Etc. Nos prix et qualités et nos termes de crédit défient toute concurrence.

## P. A. GOUIN & C<sup>ie</sup>

TROIS-RIVIERES, P. Q.

23-7-90-1a



### VIN ST MICHEL

Tonique Parfait, Stimulant Energique, Reconstituant Nutritif, Apéritif Exquis.

Pour les Hommes de Profession et les Hommes d'affaires

qui sont absorbés fatalement par leurs occupations, par le soucis des affaires, par les travaux fatiguants de la vie sédentaire, l'usage du

### VIN ST MICHEL

est nécessaire. Car il excite l'appétit, rend la digestion facile, purifie et enrichit le sang, ranime et ravive l'esprit, réveille l'imagination, éclaircit le cerveau et lui donne la force nécessaire pour résister longtemps à un travail assidu sans éprouver la moindre fatigue.

BOUVIN, WILSON & C<sup>ie</sup>, Montréal, seuls agents pour le Canada et les Etats-Unis.

11-10 99-1a

Nous venons de recevoir la chaussure de SLATER pour le Printemps.

### UNE PROPOSITION FACILE



Il est facile d'obtenir la beauté et l'élégance sans le confort, ainsi que le confort sans la bonne apparence. Vous n'avez jamais vu une vilaine paire de Chaussures Slater, cependant un grand nombre d'entre elles changent confortablement des pieds tout à fait disgraciés. On ne peut trouver que dans la "Chaussure Slater" la combinaison de ces deux qualités — le confort et la beauté.

Il y a deux formes, faites sur des formes modelées sur les pieds, toutes les largeurs et toutes les pointures, tous les cuirs et toutes les couleurs. Chaque paire est confectionnée à la Trépointe Good-year. Le nom et le prix sont marqués sur les semelles. \$2.50 et \$4.00.



TEBBUTT & FRÈRE. Au Bon Marche. Seuls agents local.

## PARLEMENT FEDERAL

Ottawa, 28 fév. 1900.

A trois heures, l'orateur prend le fauteuil. Après les affaires de routine, M. Beatty propose un bill intitulé "acte déterminant la durée de la journée de travail". M. Erb, "acte amendant la loi électorale" pour adopter un mode de votation plus facile et plus secret.

### LES GRAINS EN ENTREPOT

En réponse à M. Bonnett, le ministre des douanes dit que 11 millions de minots de grains ont été reçus en 1899 à Parry Sound, 13 millions à Owen Sound, 2 millions à Goderich, 2 millions à Sarnia, 8 millions six cent mille à Kingston, 10 millions deux cent mille à Prescott, 2 millions, à Montréal, 17 millions.

### PROMOTION DES OFFICIERES

En réponse à M. Foster, le ministre de la milice dit qu'il a décidé d'adopter le système de la promotion dans le choix des officiers de la milice, admis à suivre les cours de Kingston, pour être admis dans l'état major. Les casernes du Yukon ont coûté \$52,500.00

### AMBULANCE MILITAIRE

En réponse à M. Bergeron, le ministre de la milice dit qu'il a acheté 4,400 couvertures de laine à 40 cents la livre pour la milice, et que 1200 couvertures imperméables ont été distribuées aux soldats des contingents. Le ministre de la milice dit qu'il se propose de réorganiser et améliorer le service des ambulances de la milice. En réponse à M. Foster, il dit que le transport des troupes, aller et retour, et leur entretien au Yukon a coûté \$596,000.00.

### DIVERS

Le ministre des chemins de fer a annoncé que le service postal via l'intercolonial entre Montréal, Québec et le bas du fleuve, sera modifié de manière à mieux répondre aux besoins de la classe commerciale.

Le premier ministre a annoncé que les cultivateurs pourront acheter de la ficelle à lier jusqu'au 20 mars.

Sir Wilfrid Laurier répond à M. Taylor qu'il sera temps de s'occuper d'élever un monument à la mémoire des Canadiens tués en Afrique quand la guerre sera terminée.

### EXPORTATIONS DU CANADA

En réponse à M. Foster, le Ministre des Douanes donne comme suit la valeur des exportations du Canada pour les sept mois de juillet à janvier pour les années '98-'99 et '99-'00.

Exportations de provenance canadienne, 7 mois 1898-99, \$91,106,615; 7 mois 1899-1900, \$108,100,132.

De provenance étrangère; 7 mois 1898-99, \$15,463,550; 7 mois 1899-1900, 16,169,822.

Importations; 7 mois 1898-99, \$89,440,131. Taxes, \$14,408,080; 1899-1900, \$101,822,008; taxes, \$17,076,649.

## LES ASSURANCES ET LES CANADIENS EN AFRIQUE.

Avant de passer aux ordres du jour, Sir Charles Tupper donne lecture à la Chambre du télégramme suivant.

Montréal, 1er mars 1900  
Sir Charles Tupper,  
Ottawa.

Au sujet de l'assurance d'un million, que vous avez prise sur la vie des membres du régiment canadien, pour couvrir les décès et accidents, nous avons reçu, ce matin, le câblegramme suivant :

Londres, 1er mars 1900

A la succursale canadienne de The Ocean Accident and Guarantee Corp'n, Montréal.

Les directeurs vous autorisent à payer le montant de l'assurance pour toutes les réclamations mortuaires du contingent canadien, et expriment en même temps leur admiration pour la vaillante et loyale conduite des Canadiens. Ce règlement immédiat couvre vingt-huit décès, pour \$28,000, et laisse de côté, pour le moment, les blessés, dont les réclamations seront réglées aux termes des polices, quand ces réclamations seront reçues. The Ocean Accident & Guarantee Corporation, par Rolland, Lyman & Burnett.

### RESERVE NAVALE

M. Bourassa attire l'attention du gouvernement sur la déclaration de l'honorable M. Gochen dans la Chambre des Communes anglaise relative aux négociations des gouvernements impérial et canadien au sujet de la contribution du Canada dans le service actif des forces navales de l'Empire. Il est étrange, dit le député de Labelle, que des négociations sur un sujet aussi important aient lieu hors de la connaissance de la Chambre qui est en session depuis plus d'un mois.

Sir Wilfrid Laurier répond que l'honorable député prend le gouvernement à l'improviste sur cette question et que s'il veut seulement donner un avis de motion à l'effet d'avoir la correspondance échangée à ce sujet elle, sera mise de suite devant la Chambre.

M. Foster demande si le ministre des Travaux Publics a télégraphié à tous les employés du gouvernement de hisser les drapeaux à l'occasion de la délivrance de Ladysmith.

Le ministre répond qu'il va immédiatement donner cet ordre.

Sir Charles Tupper fait remarquer qu'une dépêche de Montréal lui apprend que le maître de poste de cette ville a refusé de hisser le drapeau sur l'hôte des postes.

M. Tarte répond qu'il ne sait rien de cela.

Sir Charles Tupper attire aussi l'attention du gouvernement sur la lettre circulaire de l'honorable Jos. Chamberlain aux gouvernements des provinces australiennes, dans laquelle le secrétaire des colonies demande de nouveaux contingents de volontaires, et il demande si le gouvernement

## COMMENT IL EXCELLE

Le Céli Composé de Paine a des vertus qui rencontrent les cas les plus obstinés

SES VERTUS ET POUVOIRS AGISSANT DIRECTEMENT SUR LES NERFS ET LE SANG

Le grand remède du printemps pour toutes les familles

Le Céli Composé de Paine excelle toutes les autres combinaisons et préparations comme remède du printemps parce qu'il agit directement sur les nerfs brisés et détendus et le sang impur et empoisonné, où tant de maladies ont leur origine.

Le Céli Composé de Paine ne doit pas être confondu avec des remèdes de moindre valeur et qui durent moins. Les saignée, les purgatives, les nervines, les toniques et les pilules qui ont peu ou pas de pouvoir contre la maladie.

Le Céli Composé de Paine a des vertus et des pouvoirs fortifiants qui tendent vite les nerfs, nettoient le sang et rétablissent une parfaite circulation et la vigueur digestive. La mission spéciale du Céli Composé de Paine est d'accomplir ce que ne peuvent faire des milliers de médicaments. L'alignement des vieux dérangés obtenus du système, tels que les maladies des reins et de la foie, la névralgie, le rhumatisme et la dyspepsie. Toutes ces sérieuses affections disparaissent rapidement sous l'action dépuratoire et régulatrice du Céli Composé de Paine.

Si vous désirez un regain de santé et la vie véritable au commencement de la saison printanière, prenez le Céli Composé de Paine. Retournez fermement le QUELQUE CHOSE D'AUSSI BON que certains vendeurs pourraient vous offrir. Le Céli Composé de Paine "rend à la santé les gens malades."

### LES INVALIDES

reviendront plus promptement à la santé, retrouveront le sommeil, l'appétit et les forces, s'ils font usage du

### VIN de QUININE

"CAMPBELL"

"CAMPBELL'S QUININE WINE"

K. CAMPBELL & C<sup>ie</sup>, M<sup>rs</sup>, Montréal

### Pyny-Pectoral

GUERISON RAPIDE DE LA

Toux et des Rhumes

Un Remède inégalé dans toutes les affections de la

GORGE OU DESPOUMONS.

25 cts la grande bouteille.

DAVIS & LAWRENCE CO. L<sup>td</sup>.

Prop. du Perry Davis Pain Killer.

11,09,6m

## AVANT D'ACHETER VOS CHAUSSURES

ALLEZ AU MAGASIN DU

"BON MARCHÉ"

TEBBUTT & FRÈRE

30, RUE DES FORGES, 30

(EN FACE DU MARCHÉ)



Nous avons les dernières modes de New-York qui sont toujours d'une grande valeur et très durables. Le tout à des prix extrêmement bas. Nous donnons avec chaque achat les timbres vorts de commerce.

Ouvrage parfait sous tous rapports.

Contre la torpeur du foie, La digestion difficile, La flatulence, La Constipation, Le tempérament bilieux, Les maux de tête continuels.

## PRENEZ LES PILULES DE BRISTOL

Elles sont parfaitement Inoffensives, agréables au goût, Leur action est rapide sans provoquer Aucune douleur et elles n'affaiblissent pas.

C'est le remède le plus sûr qu'on puisse avoir constamment à la maison.

Enfants comme adultes peuvent les prendre dans n'importe quelle saison de l'année.

Les PILULES DE BRISTOL sont en vente dans toutes les principales pharmacies.

1-9-99-1a

**GEORGES MORRISSETTE**  
MARCHAND PLOMBIER  
35 & 37, DU PLATON  
TROIS-RIVIERES.

Plombier, Ferblantier, Gazier et Couvreur.  
Agent pour le Gaz Acétylène

**SPECIALITE :**

POUR LA POSE D'APPAREILS DE CHAUFFAGE A L'EAU CHAUDE, A VAPEUR ET A AIR CHAUD

VOIR EN MAGASIN LES

Fournaies, Radiateurs, Bains, Closets,

et tous les matériaux nécessaires à cette fin

AGENT

Pour les Couvertures et Plafonds Métalliques

DE TORONTO.



du Canada a reçu cette lettre.

Le Premier Ministre répond qu'il n'a reçu aucune lettre à cet effet.

(Ordre du jour)

M. Bennett est en faveur des résolutions, mais il critique sévèrement la conduite du gouvernement dans toute cette affaire des contingents.

A six heures, les résolutions sont adoptées sans division et la chambre se forme en comité général et la séance est suspendue.

A huit heures, le comité général, sous la présidence du député-orateur, M. Brodeur, commence la considération des résolutions, qui sont lues et adoptées, paragraphe par paragraphe.

A la demande de M. Foster, l'honorable M. Fielding dit qu'il déposera demain sur le bureau de la chambre les deux ordres en conseil mentionnés dans les résolutions.

Le ministre de la milice dépose aussi un état détaillé de toutes les dépenses à payer par l'argent demandé dans les résolutions.

Il y a quelques mots de discussion au sujet de la somme affectée au paiement de la solde des volontaires et du mode de paiement adopté par le gouvernement

Interpellations pour lundi : M. Prior concernant le déplacement des sauvages de la réserve de Songhees.

M. Prior, concernant la représentation immédiate de la Colombie Anglaise dans le cabinet.

M. Prior, concernant la dette due au gouvernement fédéral par la commission du havre de Québec.

M. Bergeron, concernant le creusage de la rivière en face de Berthier.

Avis de motion :

M. McInnis concernant le nombre total des employés permanents, protestants et irlandais catholiques, dans le département de l'intérieur, depuis le 1er juillet 1896.

### CONTINGENTS

A la lecture du troisième paragraphe de la résolution, M. Bourassa propose un amendement que la partie de la résolution qui concerne le paiement de la solde des volontaires soit retranchée.

Il se déclare contre l'idée du militarisme en Canada, il veut qu'il soit bien compris que lorsque les volontaires iront combattre les combats de l'Angleterre, ils ne recevront que la paie du sol-

dat anglais de l'Angleterre et non du Canada.

M. McARTHUR considère cette question, non comme une question de sentiment, mais comme une question d'affaire et il ne voit pas pourquoi nos soldats recevraient plus que leurs confrères d'armes des autres colonies.

M. MONET dit qu'il n'a pas changé d'opinion, et s'il n'a pas demandé de vote sur la résolution, c'est qu'il est certain qu'il ne trouvera pas cinq députés dans la chambre pour demander le vote sur le principe des résolutions.

M. HENDERSON dit que le comité doit recevoir avec le mépris du silence l'amendement du député Labelle.

### LE VOTE : 3 CONTRE 76.

Le sous-amendement de M. Bourassa demandant de retrancher la clause concernant la solde des volontaires a été prudemment adopté par la division suivante : Pour—3. Monet, Maroil et Bourassa.

Contre—76. Les résolutions sont ensuite adoptées. Le comité se lève et la réception du rapport du comité est fixée à demain.

L'Orateur donne lecture d'un message du gouverneur-général transmettant à la chambre la copie de la réponse de Sa Majesté à l'adresse de sympathie adoptée à la dernière session au sujet des difficultés du gouvernement de Sa Majesté avec la république du Sud Africain.

Sir Wilfrid Laurier propose l'ajournement de la chambre à 11 h. 50 p. m.

Ottawa, 2.—Sir Wilfrid Laurier informe la Chambre que les autorités impériales ont accepté l'offre du Canada de fournir une garnison à Halifax, en remplacement du régiment anglais, parti pour l'Afrique.

Sir Charles Tupper suggère de faire revenir du Yukon la moitié de la force permanente qui est en garnison dans cette région et qui n'a plus rien à faire là.

Sir Wilfrid Laurier réplique que la moitié de cette force a été rappelée; mais il n'est pas prêt à dire ce que l'on fera de l'autre moitié.

### LES CONTINGENTS CANADIENS.

M. McNeil demande si des mesures ont été prises pour mainte-

nir l'effectif de la force des contingents en Afrique, en combattant les vides qui peuvent se produire.

Sir Wilfrid Laurier.—C'est une question que nous devons régler avec les autorités impériales.

Le bill pourvoyant au paiement des dépenses des contingents canadiens, en Afrique, est présenté et lu pour la première fois.

### LE BILL DE REDISTRIBUTION

M. Mulock propose la seconde lecture du bill de redistribution. Il fait un long discours et exprime l'espoir que le Sénat, après avoir étudié sérieusement la question, ne jettera pas le bill au panier comme il l'a fait l'année dernière.

### UNE SCENE DISGRACIEUSE

M. McMullen a donné lieu à une scène intéressante, mais disgracieuse, en disant que si sir Charles Tupper arrive au pouvoir, il s'efforcera de rappeler les dix amendements qu'il a violés.

Sir Charles Tupper attire l'attention de l'Orateur sur ce langage. Il s'occupe peu des opinions de M. McMullen, mais il pense qu'il est temps de voir à ce que

les débats soient conduits avec plus de dignité.

L'Orateur Bain oblige M. McMullen à se retracer.

M. Wallace fait alors quelques remarques et M. McMullen lui demande quels sont les commandements qu'il n'a pas violés.

M. Wallace lui demande de retirer ces paroles.

L'Orateur suggère de clore l'incident.

M. Foster désire savoir si l'Orateur va tolérer ce langage. Je suis en Chambre, dit-il, depuis vingt ans, et je n'ai jamais vu une telle exhibition de polissonnerie, et il n'y a qu'un polisson qui puisse agir ainsi.

Sir Richard Cartwright demande que ces paroles soient retirées. L'Orateur décide que le débat soit continué, mais pressé par les ministres, il suggère à M. Foster de retirer ses paroles.

M. Foster est prêt à accepter la décision de l'Orateur.

M. Wallace insiste pour que M. McMullen se retracte. Après un débat animé, l'Orateur ordonne à M. McMullen de se retracer.

M. Foster propose le renvoi à six mois.

M. Ellis, libéral, a appuyé l'amendement, à cause de l'injustice qu'on lui a faite dans sa division.

L'amendement a été rejeté sur division, et le bill a été adopté en seconde lecture.

La Chambre s'est ajournée à 11.05 heures.

L'EMULSION D & L. convient admirablement à ceux qui souffrent des troubles des poumons avec tendance à l'hémorragie. Quelques bouteilles prises à dose régulière font un bien étonnant. Fabriqué par The Davis & Lawrence Co., Lim.

### SIROP CALMANT

Du Dr FRED. J. DEMERS POUR LES ENFANTS

Ce sirop, qui est inoffensif, ne peut être trop recommandé pour rendre le sommeil aux bébés, calmer les coliques, faciliter la dentition, et arrêter les diarrhées. Ce qu'il y a de remarquable, il n'agit pas les enfants. En vente partout. Dépôt: 1187, rue St Laurent, Montréal. 13,209,1a

LE TRIFLOUVIEN
JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE
IMPRIMÉ ET PUBLIÉ
P. V. AYOTTE
171 & 173, RUE NOTRE-DAME
TROIS-RIVIERES
ABONNEMENT
UN AN...\$2.00
SIX MOIS...\$1.00
EDITION HEBDOMADAIRE
Un An...\$1.00 Six Mois...\$0.50

LE TRIFLOUVIEN
Mardi 6 Mars 1900
Il renie tout un passé

Le Journal prête à M. Bergeron la déclaration suivante faite aux Communes, le 20 février:
L'hon. ministre (M. Tarte) clame partout et à propos de tout: je suis Canadien-français. Aussi longtemps que nous continuerons ces appellations de Canadiens-anglais, Canadiens-français, Canadien-irlandais, nous retarderons l'établissement d'une forte et solide nationalité canadienne.

Et, mon Dieu, oui. De tout temps, les lâches ou les lâches, incapables de l'effort à faire pour tenir leur nationalité debout, ont tenu le même propos. Pas Lafontaine, par exemple, ni Morin, ni Cartier. Ceux-là avaient le cœur bien placé. Ils avaient aussi la taille. C'est sans doute ce qui explique la différence de leur attitude avec celle de leurs tristes successeurs.

La reconnaissance anglaise
De jeunes fantoches, produits de la première institution anglaise du pays, ont profité de l'entrée de Buller à Lady Smith pour aller faire les redomants devant les bureaux français de Montreal et à l'Université Laval. Leur acte de démission nous autorise à conclure, ou qu'ils avaient bien besoin de cette victoire pour se relever de la moral, ou qu'ils guettaient l'occasion pour faire acte de provocation à l'adresse des Canadiens-français.

La jeunesse française les jaugea d'un coup d'œil et, bien avisée, leur servit ce dont ils avaient le plus besoin dans le moment, une bonne douche froide pour tempérer leur ardeur de fous furieux. Le remède opéra comme un charme. Et voilà la génération de l'avenir! S'il faut qu'elle le modèle à sa façon, préparons-nous à repétisser. En attendant, ils sont bien payés, vraiment, les Canadiens-français qui sont allés se faire tuer là-bas pour l'Angleterre. Après ce qui vient de se passer, s'il s'en trouve encore pour s'engager, ils pourront partir avec la certitude que, s'il leur arrive de contribuer à une victoire anglaise, ils nous trouveront assommés à leur retour, en signe de reconnaissance anglaise... si nous nous laissons assommer, bien entendu, ce qui, par exemple, n'est pas du tout certain. Encore quelques scènes de ce genre, et nous voilà en guerre civile, avec des millions à payer pour ceux que nous avons envoyés et notre autonomie fédérative à terre. Voilà ce que c'est que de

s'engager dans une voie fautive. Une chose nous réjouit au moins, au milieu de ces scènes de violence que tous les citoyens paisibles ne sauraient trop déplorer. C'est que les calculs politiques n'ont pas entamé le sentiment français dans notre jeunesse, et que les journaux français chargés de les faire accepter n'ont pas réussi à lui communiquer leur avachissement et leur servile platitude. Il y a encore de l'espoir de ce côté. Le mépris est allé tout entier à ceux qui ont courbé le dos. Quant à notre loyauté, elle doit s'estimer bien heureuse de n'être pas à la merci des manifestations de paroles étourdies. E. LIANE

Une attitude typique
La démonstration en est aujourd'hui faite et refaite; le parti libéral n'est pas un parti de gouvernement. Il est essentiellement, par ses doctrines, par son esprit, par ses tactiques, un agent de démolition. Tout est bon pour démolir. Il n'en est pas de même pour édifier. Aussi, quand le parti libéral, une fois appelé aux affaires, vient pour construire, se trouve-t-il à manquer de tous les matériaux indispensables, aussi bien la clairvoyance et la fidélité aux engagements pour jeter les assises de l'édifice, que la suite dans les idées pour le cimenter et en faire un tout solide et durable. Il ne faut donc pas être surpris si le plus clair résultat de sa manière de procéder a été jusqu'ici de ne passer un mot d'ordre à ses partisans que pour en faire une verge pour se faire fouetter. On se rappelle encore avec quelle énergie les libéraux s'époumonaient à crier: Taxez! aux conservateurs et avec quel succès ils employèrent cette arme aux élections de 1897 contre le cabinet Flynn, parce que les conservateurs, reculant après la chute de Mercier une succession on ne peut plus chargée et se trouvant en face de responsabilités financières effrayantes, durent demander au peuple quelques sacrifices momentanés! Or, qu'arrive-t-il aujourd'hui? S'il fallait en passer par ce que proclament les libéraux eux-mêmes, la situation serait toute changée, ils auraient mis l'ordre dans les finances, rétabli l'équilibre entre les recettes et la dépense et même obtenu un léger excédent. Un député conservateur M. Normand, des Trois-Rivières, prenant ses adversaires au mot, en profite pour demander une réduction de moitié dans les taxes sur les corporations commerciales et les successions. Pour ne pas mériter la flétrissure qu'ils attachaient hier à cette qualification de "taxeux", les libéraux vont sans doute voter cette proposition d'ombles? Hélas! non. Le Soleil s'en moque agréablement, au contraire, et laisse assez pressentir le sort que le gouvernement Marchand fera aux deux propositions de M. Normand. Eh bien, vous avez là, en un fait typique, la mesure de la consistance, de la sincérité, de la logique des libéraux, de même que du respect qu'ils ont pour leurs engagements.

Quant à notre loyauté, elle doit s'estimer bien heureuse de n'être pas à la merci des manifestations de paroles étourdies. E. LIANE

La Cathédrale de Nicolet
Texte de la décision rendue par NN. SS. Bruchési, Duhamel et Bégin
Les entrepreneurs Paquette et Godbout tenus de payer \$43,299.59
Voici le texte du jugement rendu par les arbitres dans la cause de l'école de la cathédrale de Nicolet: "L'an mil neuf cent, le 26me jour de février. Devant Mre Pierre Chrétien Lacasse, notaire, pour la province de Québec, résidant et ayant son bureau d'affaires à Montreal, dans le district de Montreal. Ont comparu: Les Grandeurs SS. Joseph-Thomas Duhamel, archevêque d'Ottawa, demeurant à Ottawa, dans la province d'Ontario; Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, et Paul Bruchési, archevêque de Montreal, agissant aux présentes en leur qualité d'amiables compositeurs, nommés par MM Pierre Paquette et Jean-Theodore Godbout, entrepreneurs de la cité de St. Hyacinthe, et y faisant affaires, en société, sous les nom et raison de Paquette et Godbout. Et la Corporation Episcopale catholique romaine de Nicolet, corporation légalement constituée, ayant son principal bureau d'affaires en la ville de Nicolet.... D'autre part, et ce, par acte de compromis passé devant J. A. Landry, notaire, en date du 31 août dernier (1899), sous le No 1168 des minutes du dit notaire. Lesquels avaient à construire les dits église et sacristie; mais que, avant la livraison des travaux et leur acceptation par la dite corporation épiscopale, savoir: le 3 d'avril 1899, la dite construction s'est effondrée par elle-même, et qu'un second effondrement s'est aussi produit le 11 de mai 1899; Qu'à cette date du trois d'avril 1899, la dite corporation épiscopale avait payé aux dits Paquette, et Godbout une somme de \$43,299.59, d'après les ordres de l'architecte; Que les dits Paquette et Godbout ont réclamé la balance du prix mentionné à leur marché de location faite de travaux non exécutés, soit trois mille trois cent-cinquante-cinq piastres et quatre-vingt-trois cents, plus une somme de trois mille piastres pour un ciment fourni, et douze mille-vingt-cinq piastres et quatre cents pour travaux faits en vertu de l'écrit intitulé: "Devis descriptifs des changements à faire dans la dite Cathédrale," huit cent trois piastres et cinquante-cents de dommages et intérêts sur la dite somme, tandis que la dite corporation épiscopale a prétendu qu'elle ne devait rien aux dits Paquette et Godbout; qu'elle se prétendait, au contraire, créancière de ces derniers pour la dite somme de \$43,299.59 qu'elle lui avait payée, plus de \$4,000 pour dommages causés par les causes ci-dessus, et en outre pour la somme de \$8,000 pour les retards qu'elle souffrait et souffrirait par suite des délais dans la construction d'une nouvelle Cathédrale; Que l'une des clauses du dit acte de compromis se lit comme suit: "Les prétentions respectives des parties quant à l'interprétation des dits contrat, devis descriptifs écrits, et autres obligations... qui en résultent, et quant aux circonstances de faits, relatives à la passation des dits contrats et de leur exécution sont exposées dans les protêts, la correspondance échangée entre elles et dans les mémoires ou factums à être soumis aux amiables compositeurs; Que par le dit acte de compromis, la sentence des amiables compositeurs devait être rendue le ou avant le trente-un décembre alors prochain, c'est-à-dire 18 99, les dits amiables compositeurs ayant cependant la faculté de prolonger ce délai; Que conformément à cette faculté et du consentement des intéressés, tel qu'il appert à un écrit par eux signé le treize de novembre dernier (1899) et produit au dossier des procédures dans la dite cause, les dits amiables compositeurs ont prorogé ce délai au premier de mars prochain (1900). Cet expose fait, les composants ont déclaré qu'en obéissance au dit acte de compromis, et après acceptation de leur part, de leur dite charge d'amiables compositeurs, par écrit en date du 16 de novembre dernier (1899), ayant été dispensés de faire serment par le dit acte de compromis, ils ont procédé à entendre les parties par leurs procureurs respectifs, examiné leurs témoignages assermentés et leurs pièces produites, et qu'après avoir pris connaissance de la preuve et délibéré, dans plusieurs séances, tant à Ottawa qu'à Montreal, ils en sont venus à la conclusion unanime de rendre, comme ils le rendent présentement, à raison d'une responsabilité conjointe et solidaire, tous les débiteurs de la corporation épiscopale catholique romaine de Nicolet, et après avoir examiné et pesé les faits et les circonstances de la cause, les amiables compositeurs réduisent la somme réclamée par la corporation épiscopale catholique romaine de Nicolet, et ils décident et déclarent que la corporation épiscopale catholique romaine de Nicolet est créancière des dits Paquette et Godbout pour la somme de quarante-trois mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf piastres et cinquante-neuf cents." Quant aux frais du compromis de la présente sentence et de sa signification, ils seront soldés par les parties, par moitié, tel que stipulé au dit acte de compromis. La présente sentence arbitrale sera signifiée aux dits MM. Paquette et Godbout et à la Corporation Episcopale Catholique Romaine, de Nicolet dans les dix jours de la date des présentes, en conformité au dit compromis. Dont acte: Fait et reçu à Montreal, au Palais Archevêque, à la date en premier lieu mentionnée, sous le numéro 2769 des minutes du notaire soussigné. Signé: P. C. LACASSE, Notaire.

DECES
A La Pointe du Lac, le 3 mars, est décédé, Pierre Olivier Duplessis, propriétaire de moulin et de buanderie, dans la soixante-deuxième année de son âge. M. Duplessis était universellement estimé, non seulement dans La Pointe du Lac, sa paroisse natale, mais partout où ses affaires l'ont fait connaître. Sa probité et ses belles qualités de cœur lui avaient acquis de nombreux amis dont il emporte les bien sincères regrets et qui garderont de lui très longtemps un bon souvenir. R. I. P.

The D. & L. EMULSION
The D. & L. EMULSION
The D. & L. EMULSION
The D. & L. EMULSION
The D. & L. EMULSION

Les élections générales
La "Presse" publie la dépêche suivante: Ottawa, 2 mars 1900. La nouvelle que je vous annonçais, l'autre jour, au sujet de l'organisateur en chef libéral, M. Smith, se compléte. Le sceptre d'Ontario a été enlevé à M. Smith mais pour lui confier d'autres fonctions. Le parti libéral vient de louer, sur la rue Bank un spacieux local, où il organise une agence fédérale de distribution de littérature bons prix ipes. M. Smith est mis à la tête de ce cabinet noir, qui sera amplement fourni de tampons aux initiales ministérielles destinées à assurer la gratuité des transports postaux. Voilà qui sent les élections générales.

Manifestations et émeutes à Montreal
Les élèves de McGill à l'œuvre
Les émeutiers bombardent l'Université Laval
Montreal, 2 mars.—La délivrance de Lady Smith a donné lieu à des scènes remarquables en cette ville, voire même à des émeutes. En apprenant la nouvelle, les élèves de l'Université McGill, flanqués de plusieurs milliers de leurs amis, se sont mis à défiler à travers la ville en chantant des airs patriotiques et en poussant de grands cris de joie. Les manifestants ont envahi la chambre de commerce, la Bourse et des bureaux d'affaires, contraignant les personnes qui s'y trouvaient à prendre place dans leurs rangs. Ensuite, ils se sont dirigés vers les bureaux des journaux franco-canadiens. Voyant qu'on n'y avait pas hissé le drapeau anglais, ils ont fait irruption dans ces bureaux, insistant pour que le "Union Jack" fût déployé sur le champ. Sur ces entrefaites, il s'est produit un grand rassemblement aux alentours; comme la manifestation menaçait de dégénérer en une rixe, la police a été maadée sur les lieux, ce qui a eu pour effet de clore l'incident. Les étudiants se sont ensuite dirigés vers l'Hôtel-de-ville, où, sur leurs instances, le drapeau anglais a été jeté à la brise. Le maire Préfontaine leur a adressé la parole. La visite des manifestants aux bureaux des journaux français a soulevé l'ire des Canadiens-français, particulièrement des élèves de Laval, qui en grand nombre, ont fait une contre-manifestation dans la soirée. De nouveau la police est intervenue et a pu prévenir des bagarres. Cependant, un peu plus tard une foule de cinq mille Anglais, parmi lesquels bon nombre d'élèves de McGill, a eu l'audace de se rendre à l'Université Laval pour demander le déploiement du drapeau anglais. Comme on n'accédait pas à leur demande, les manifestants ont attaqué les bâtiments de l'Université sur eux plusieurs jets d'eau. Les émeutiers alors de lancer des saives de pierres et de boue contre les bâtiments, brisant toutes les fenêtres et causant des dégâts considérables. Il a fallu un nombreux corps de police pour disperser la foule. Encore, les émeutiers ne sont pas retirés avant d'avoir été chargés par les agents, qui, en jouant du bâton, ont grièvement blessé plusieurs étudiants. Montreal, 2—Il y a eu de nouvelles troubles aujourd'hui, en cette ville. Les étudiants de l'Université-Laval et la population française en general ont été grandement indignés de la démonstration que les étudiants de McGill ont faite, hier soir, en face de Laval. Les étudiants de Laval ont fait aujourd'hui une contre-démonstration, à laquelle ont pris part plus de 5,000 personnes. Portant le drapeau tricolore, ils sont descendus par la rue St. Jacques et ont fait une démonstration hostile en face du bureau de "Star." L'Union Jack qui flottait sur la bâtisse du "Star" a été déchiré et foule aux pieds. Les étudiants chantaient la Marseillaise et poussaient des cris assourdissants. La descente du drapeau anglais fut suivie d'une bagarre pendant laquelle on tira du revolver et on échangea des coups de bâton. Plusieurs personnes ont été blessées pendant la mêlée. La nouvelle s'étant répandue que les étudiants allaient attaquer l'Université McGill, un détachement de police fut envoyé sur les lieux. Les étudiants canadiens-français

Graines de Fleurs
Graines de Jardins
Graines de Champs
Graines de toute sorte

A LA PHARMACIE HOERNER TROIS-RIVIERES
The McKay Milling Co. (MOULINS A FARINE DE LA CIE MCKAY) OTTAWA, ONT.
Achete seulement le meilleur blé — il en résulte qu'elle obtient les meilleures qualités de farine. Hautement recherché, choisi avec soin et analysé, leur blé est sensé être le meilleur. C'est ainsi qu'ils obtiennent une farine pure, forte et blanche; le pain fait avec cette farine est doux, à du goût, est hygiénique et retient sa fraîcheur naturelle.

Mme. Mathilda Mitchell
HOUGHTON, Mich.
Dit: "Pendant 25 ans, j'ai souffert de beau mal, je m'étais fait soigner par plusieurs médecins, mais tous m'avaient abandonnée et me disant que je ne guérirais jamais. Je souffrais aussi d'une maladie de cœur et je passais des nuits entières assise sur une chaise, incapable de me coucher. Je m'étais tant fait soigner que je n'avais plus de confiance en rien, cependant je consultai les médecins spécialistes et je puis dire que si je suis si bien maintenant, je le dois à eux et aux Pilules Rouges du Dr. Coderre."

Grande reduction Dans les habits POUR LE MOIS DE FEVRIER CHEZ JOS. LAMBERT MARCHAND-TAILLEUR 109, RUE NOTRE-DAME En face de l'Hôtel Windsor TROIS-RIVIERES. BOITE POSTALE 885. Lisez cette annonce et vous ne vous en repentirez pas: Habillement complet valant \$18.00 pour \$15.50. Habillement complet valant \$15.50 pour \$13.25. Habillement complet valant \$13.40 pour \$11.50. Habillement complet valant \$11.00 pour \$9.25. Pantalon valant \$7 pour \$5.75. " " " \$6 " \$4.50. " " " \$5 " \$3.50. COUPE ELEGANTE ET GARANTIE Confection des boutons pour costumes de Dame et Messieurs à très bas prix.

Graines de Fleurs
Graines de Jardins
Graines de Champs
Graines de toute sorte

A LA PHARMACIE HOERNER TROIS-RIVIERES
The McKay Milling Co. (MOULINS A FARINE DE LA CIE MCKAY) OTTAWA, ONT.
Achete seulement le meilleur blé — il en résulte qu'elle obtient les meilleures qualités de farine. Hautement recherché, choisi avec soin et analysé, leur blé est sensé être le meilleur. C'est ainsi qu'ils obtiennent une farine pure, forte et blanche; le pain fait avec cette farine est doux, à du goût, est hygiénique et retient sa fraîcheur naturelle.

Mme. Mathilda Mitchell
HOUGHTON, Mich.
Dit: "Pendant 25 ans, j'ai souffert de beau mal, je m'étais fait soigner par plusieurs médecins, mais tous m'avaient abandonnée et me disant que je ne guérirais jamais. Je souffrais aussi d'une maladie de cœur et je passais des nuits entières assise sur une chaise, incapable de me coucher. Je m'étais tant fait soigner que je n'avais plus de confiance en rien, cependant je consultai les médecins spécialistes et je puis dire que si je suis si bien maintenant, je le dois à eux et aux Pilules Rouges du Dr. Coderre."

Grande reduction Dans les habits POUR LE MOIS DE FEVRIER CHEZ JOS. LAMBERT MARCHAND-TAILLEUR 109, RUE NOTRE-DAME En face de l'Hôtel Windsor TROIS-RIVIERES. BOITE POSTALE 885. Lisez cette annonce et vous ne vous en repentirez pas: Habillement complet valant \$18.00 pour \$15.50. Habillement complet valant \$15.50 pour \$13.25. Habillement complet valant \$13.40 pour \$11.50. Habillement complet valant \$11.00 pour \$9.25. Pantalon valant \$7 pour \$5.75. " " " \$6 " \$4.50. " " " \$5 " \$3.50. COUPE ELEGANTE ET GARANTIE Confection des boutons pour costumes de Dame et Messieurs à très bas prix.

The D. & L. EMULSION
The D. & L. EMULSION
The D. & L. EMULSION
The D. & L. EMULSION
The D. & L. EMULSION

LA GUERRE

Londres, 5 — On n'a reçu jusqu'à présent aucun détail de la conférence entre les présidents Kruger et Steya.

Londres, 5 — Une dépêche spéciale de Lorenzo Marques au "Times", en date d'hier, dit : Une rumeur circulant avec persistance dit que le gouvernement du Transvaal a ouvert des négociations tendant à obtenir la paix.

"On ajoute qu'aussitôt que fut connue la nouvelle annonçant la capitulation de Cronje, une entrevue fut immédiatement arrangée entre les deux présidents et le général commandant les Boers, dans le nord Natal. Ce ne fut qu'après cette entrevue que la nouvelle du désastre fut communiquée au peuple.

Un personnage influent de Bloemfontein a déclaré que si les boers sont repoussés de l'Etat d'Orange, ils se retireraient au Transvaal et uniraient leurs efforts à ceux de leurs frères pour soutenir la lutte jusqu'à la fin.

Les pertes des Boers à Colenso dans la semaine se terminant le 25 février, ont été, paraît-il, de 31 soldats tués et 130 blessés.

Londres, 5 — Le voile du mystère qui flotte sur les mouvements du corps principal de l'armée anglaise, en Afrique-Sud, n'est pas encore déchiré, les quelques informations reçues indiquent suffisamment que la campagne fait encore des progrès rapides.

Le général Roberts cache si bien ses plans qu'il est impossible de dire quand, ni comment il avancera dans l'Etat d'Orange.

Pendant que le général Gatacre tient en échec le corps principal de l'armée boer, il est probable que le général Clements marchera sur Bloemfontein. Le général Brabant gardera le flanc droit avec les troupes coloniales.

LE PLAN DE CAMPAGNE DES BOERS

New-York, 5 — George W. Van Sieten a reçu, hier, d'un correspondant européen, dont il refuse de faire connaître le nom, un cablegramme disant que les Boers ont coupé les communications de Lord Roberts. Interviewé au moment où il quittait son bureau, hier, M. Van Sieten a dit : "Le cablegramme est authentique. Il se lit comme suit : " Coupent les lignes de chemin de fer, arrêtant les munitions et provisions et font sauter les ponts. Peuvent ainsi affamer Buller et Roberts."

"Le cablegramme contient encore quelque chose qu'il m'est impossible de divulguer, a ajouté M. Van Sieten. Il ne m'est pas permis non plus de vous dire le nom de la personne qui m'envoie la dépêche, mais je dirai que je suis en communication constante avec le Dr Leyds, à Bruxelles et avec le Dr Muller, représentant de l'Etat d'Orange, à La Haye. " Tous deux sont en communication avec le Président Kruger."

Parlant de la situation générale en Afrique-Sud, M. Van Sieten dit : " Dans leur plan original les Boers n'avaient pas prévu que les anglais laisseraient une armée à Ladysmith. Ce n'a été qu'un accident, et lorsque la ville a été débloquée, les Boers sont revenus à leur intention première et se sont retrés à la ligne de défense qu'ils avaient choisie d'abord. Ils ne s'attendaient pas à ce que les Anglais fissent un si grand pas dans leur propre territoire et ils n'ont attaqué Ladysmith et Kimberley que parce que l'occasion leur en a été inopinément offerte."

"La capture du général Cronje, bien que regrettable, n'est qu'un revers passager. Les anglais ont perdu plus de 12,000 hommes jusqu'à présent, et ils en perdront 25,000 avant d'avoir traversé la première ligne des retranchements boers. Et il y a trois lignes de défense à part les montagnes qui leur resteront lorsque le moment sera venu d'offrir la résistance suprême."

LE SILENCE DE ROBERTS

Londres, 5 — Il est évident que le censeur empêche à passer, par toutes les dépêches de passer, la

nuit dernière, il ne nous en est pas arrivé une seule. Pendant le jour on n'avait reçu que de rares dépêches dont la plupart relatent des événements antérieurs aux derniers combats.

Le War Office a déclaré qu'il n'était pas probable que des nouvelles quelconques fussent publiées avant que les présentes manœuvres aient produit un résultat définitif. Ceci cadre bien avec l'habitude de Lord Roberts qui, jusqu'ici, a gardé le plus complet silence pendant l'exécution de ses plans, et il n'est guère probable que le public ait beaucoup de ses nouvelles tant qu'il n'aura pas rencontré les Boers.

Le Petit Messager du T. S. Sacrement

Voici le sommaire de la livraison de mars de cette très intéressante petite revue :

Pensée dominante : Invoyer et imiter saint Joseph dans nos adorations et dans nos communications — Les trois regards — L'Hostie sauvée des eaux — L'éducation eucharistique des enfants (suite et fin) — Le calvaire de Martinus — Fleurs eucharistiques de la Nouvelle-France : Un dimanche au Canada en 1636 — Paris vivus, antique (suite et fin) — Sujet d'adoration : Vertus chrétiennes : Le divin modèle de l'Humilité — Apparition de l'Enfant Jésus dans l'Hostie, à Syracuse, Etats Unis, le 21 mars 1898 — Faits et exemples.

On s'abonne au Bureau des Œuvres Eucharistiques, 320 Avenue Mont-Royal, Montréal. 50c, par année.

Destruction des usines Creusot

Le Creusot, département de Saône et Loire, France, 1er mars. — Le feu a éclaté, hier soir, dans la fameuse fabrique de canons, où les Boers ont obtenu leur puissant " Long Tom. " Deux immenses édifices, contenant du matériel d'artillerie et un grand nombre de modèles, ont été détruits. On évalue les pertes de 800,000 à un million de francs. Cet incendie jette sur le pavé un grand nombre d'ouvriers, qui gagnaient leur vie dans ces grandes usines.

Mieux que le diamant

L'or est moins précieux que la santé, qui ne s'achète pas. Le BAUME RHUMAL vaut mieux que le diamant, qui coûte si cher.

Échos de la ville et du District

M. R. S. Cooke a remplacé M. Nap Lajoie, comme commissaire du Havre.

Une lettre de M. le ministre des travaux publics, l'Hon H.P. Duffy informe le Conseil de cette ville, que va l'état financier de la Province, le Gouvernement se voit dans l'impossibilité d'accorder pour le présent, un octroi, pour aider à la construction du pont sur le St Maurice.

Madame La Rivière de Lotbinière est venue passer les jours gras à St Pierre des Bequets. Elle dort, dans quelque jours, en compagnie des Demoiselles Chahoz aller visiter Shawanigan, Grand'Mère et le Lac au Sablé; elles seront les hôtes de Madame T. Monpas et de Madame A. Audet.

Depuis longtemps que nous donnons des nouvelles, nous sommes heureux aujourd'hui de pouvoir vous guider dans l'avenir afin de pouvoir faire profiter votre argent à sa juste valeur et quelque fois plus.

Voici le printemps, vous avez besoin de beaux et bons chapeaux, Tweeds pour habillage de toutes sortes, cravate, chemise, satchel, corps et caleçons, manchon, etc., et tout cela à bon marché. Venez nous voir alors. Nous défions toute compétition. Nous sommes les seuls agents pour les chapeaux "Buckley".

Vous aurez tous ces avantages au magasin de Bondy & Beaulac coin des rues Notre Dame et des Forges.

Tous LES PHARMACIENS vendent le Pain-Killer. Le meilleur remède pour les foulures et les meurtrissures. Le meilleur remède pour les crampes et les coliques. Évitez les contrefaçons, il n'y en a qu'un de bon, c'est celui de Perry Davis. 25c et 50c.

A VENDRE — A bon marché : 4 vitres en (Show-cases) en Nickel. A. BERGONN Bijoutier 30 rue des Forges

M. l'abbé Charland, curé de Waterville, Me était en cette ville cette semaine.

La retraite donnée par les RR. PP. Jésuites à l'occasion de la neuvaïne de St François Xavier est suivie avec empressement par toute la population de la ville.

Le Lavolette Sr. a lancé un défi au Montagnard de Montréal.

A LOUER

M. M. Paquin & Frère, marchands de cette ville, ont le plaisir d'annoncer au public qu'ils ont fait l'acquisition de la propriété de feu M. Nap. Dufresne, coin des rues des Forges et du Havre.

Le magasin et le haut de la maison comme résidence seront à louer, avec ses dépendances, hangars en briques à trois étages, remise, etc.

Pour toutes informations, s'adresser aux propriétaires. PAQUIN & FRÈRES, Marchands-Tailleurs, No 20 rue des Forges En face du Marché aux dévotions

La clôture du bazar de Ste Angèle a eu lieu dimanche soir. La recette a été assez abondante.

M. E. Tanguay, architecte est de retour avec le croquis des plans du nouveau marché. Il l'a soumis au conseil.

M. le Dentiste J. A. Jarras, actuellement en promenade aux Etats-Unis sera de retour demain après-midi.

ON DEMANDE de bonnes couseuses de gants à la semaine ou à la douzaine, pas de steam à payer. Bon salaire aux personnes capables. J. ARTHUR PAQUET, Québec.

Le pont de glace entre St Pierre des Bequets et Baticaux est formé depuis hier matin.

La réputation de M. E. H. Decelles opticien diplômé, n'est plus à faire. Le public trifluvien le connaît assez pour savoir, que très expert dans sa profession, il a déjà sauvé la vue d'un grand nombre de personnes. Ces gens, à son passage à Trois-Rivières, s'empresse de venir lui témoigner leur satisfaction.

M. Decelles invite cordialement les cultivateurs à venir lui faire une visite et leur promet pleine et entière satisfaction.

M. Decelles pourrait fournir une foule de certificats, car toutes les personnes qui ont eu affaire à lui, lui en ont offert.

Il sera, du 12 au 20 du mois courant à la Pharmacie Canadienne, J. A. Peltier, Prop.

Maison privée à louer

Une magnifique résidence privée, pourvue de toutes les dépendances et aménagements nécessaires, est à louer sur la rue Craig. Possession immédiate. S'adresser à L. G. DUFRESNE, Hotel Dufresne, 121, 100

De la Presse, du 1er mars : Un citoyen des Trois-Rivières, du nom de Joseph Miron, a été victime d'un attentat, hier soir, vers les sept heures, rue Craig.

Un peu avant huit heures, un cocher s'est trouvé gisant sur la neige, les vêtements en désordre. On demanda la chose à la police au poste No 2 qui envoya rechercher cette homme par la voiture de patrouille du poste. Le docteur Boichard fut mandé et constata que l'homme avait plusieurs blessures par tout le corps. L'homme fut transporté à l'hôpital Notre-Dame, où il reprit connaissance suffisamment pour faire comprendre que des inconnus l'avaient terrassé et lui avaient enlevé sa montre et sa chaîne. De fait, un bout de la chaîne pendait encore à son veston. On a trouvé sur sa personne une somme de 46 cents, dont les voleurs n'ont sans doute pas en le temps de s'emparer.

Ce après-midi, le blessé prend du mieux, et la police doit se rendre auprès de lui pour sa déposition. L'homme porte plusieurs contusions au visage.

Le D. & L. MENTHOL PLASTER est le plâtrer qui se vend le plus dans le Canada. Il n'a pas son égal pour le mal de dos et les douleurs dans les muscles. Chaque plaster est mis dans un état de ferblanc étanche, 25c. Fabriqué par The Davis & Lawrence Co, Ltd

On demande de bonnes couturières et apprenties. ZOËL GUILLEMETTE Tailleur-lashionnable, 29 rue des Forges, Trois Rivières

A LOUER

Deux superbes logements, dans la maison en briques à deux étages, ci-devant occupée par M. A. D. Bondy, évat les numéros 112 et 114 de la Rue Royale, avec étable et remise, etc. Aussi le logement ci-devant occupé par feu Alex. Gaubert, sur la rue de Fleuve, évat le No. 72 de cette rue. Ce logement est à premier étage et peut servir de bureau. S'adresser à F. S. TOUBIGNY, Eor, C. B.

Toute personne désirant louer la maison occupée par M. Alphonse Desilets, sur la rue Deschamps pourra s'adresser à Madame Whiteford, chez Madame Vve Desilets.

MM. Blais & Frère, marchands tailleurs, ont ouvert leur magasin au No 6 rue des Forges, bloc d'Adolphe Baicer.

MM. Blais auront toujours en main un assortiment complet de Tweeds de toutes sortes pour homme, chapeaux, cravates, chemises, collets, corps et caleçons etc.

Ils invitent cordialement le public à venir leur faire une visite afin de pouvoir juger par lui-même de la valeur de la marchandise qu'il lui offre et des prix qui sont à la portée de tout le monde.

La neige commença à tomber ce matin. Mais ce midi c'est une véritable tempête. Le vent soufflé avec force et la neige nous aveugle. On craint que la tempête de la semaine dernière se renouvelle aujourd'hui.

M. Bourbeau B. Brunelle tiendra à son magasin, 23 rue des Forges, un assortiment complet de poissons frais et saisis de toutes sortes. Il espère que tous les amateurs de poisson ne manqueront pas l'occasion de s'en procurer à bon marché et de premier choix.

M. Brunelle a un assortiment général d'épicerie d'excellente qualité. Conservés de toutes sortes : tomates, pois, blé d'inde, pommes, pêches, poires, ananas, etc.

Beurre de table et de cuisine reçu tous les jeudis

Un accident qui aurait pu avoir des conséquences sérieuses est arrivé dimanche dernier. Un charretier de cette ville allait conduire un passager de l'autre côté du fleuve, lorsque sur la glace, il voulut prendre un chemin raccourci et ce jeta dans une mare d'eau.

Heureusement que l'eau était peu profonde, mais on fut obligé de dételier le cheval et de laisser la voiture qu'on alla chercher plus tard.

PERDU

En cette ville, mardi dernier, une médaille d'or grave à mon nom : Antoinette Beauchemin. Prière à qui la retrouvera de la rapporter au bureau du Trifluvien.

Les bureaux de M. le Dr. Panneton, dentiste, sont maintenant au No 24 rue Bonaventure.

Il y eut la semaine dernière deux parties de hockey au patinoir Lavolette.

Vendredi soir c'était entre les Lavolette junior et Senior. La partie fut chaudement disputée. Mais malgré tous leurs efforts, et après avoir laissé l'issue de la lutte incertaine pendant quelque temps, les juniors furent battus par un score de 4 à 2.

Samedi soir a eu lieu la partie entre les "Laval" de Québec et le Lavolette Sr. Les nôtres remportèrent encore une brillante victoire. Les Québécois furent obligés de retourner chez eux sans être parvenus à gagner une seule partie. Le score a été de 5 à 0.

TOUTS SANS SOMMEIL causés par une toux opiniâtre. Pnyy Pectoral guérit promptement les plus mauvais rhumes et fait cesser la toux, adoucit, il guérit, il ne manque jamais son but. Fabriqué par les propriétaires du Pain-Killer de Perry Davis.

Pardessus faits à la main, prix d'automne et d'hiver : pardessus pour jeunes gens, \$3.00 à \$3.50 de façon, pantalons pour jeunes gens, 75c. de façon ; habillements pour jeunes gens, \$3.00 à \$3.50 de façon. Les connaisseurs proclament que les pardessus, habillements et pantalons faits par Z. Guillemette, tailleur, sont ce qu'il y a de mieux pour l'économie de la coupe et le fini de l'ouvrage. Draps et tweeds les plus nouveaux vendus par Z. Guillemette.

On demande de bonnes couturières et apprenties. ZOËL GUILLEMETTE Tailleur-lashionnable, 29 rue des Forges, Trois Rivières

A LOUER

Deux superbes logements, dans la maison en briques à deux étages, ci-devant occupée par M. A. D. Bondy, évat les numéros 112 et 114 de la Rue Royale, avec étable et remise, etc. Aussi le logement ci-devant occupé par feu Alex. Gaubert, sur la rue de Fleuve, évat le No. 72 de cette rue. Ce logement est à premier étage et peut servir de bureau. S'adresser à F. S. TOUBIGNY, Eor, C. B.

Belles propriétés à vendre

A Ste Angèle de Laval

La Maison privée chauffée à la vapeur, pourvue de lieux d'aisance (water-closets), bain, renvoi d'eau, etc., avec grande glacière, hangar à bois, hangar à voitures, écurie ; maison et dépendances sont manies de l'acqueduc. Jardin splendide.

Un grand magasin situé sur le même terrain que la maison ; tout le confort désirable et dépendances nécessaires.

Les deux propriétés seront vendues séparément ou conjointement, au choix de l'acheteur.

Pour toute autre information, s'adresser à JOS. BOURGEOIS & Cie, Ste Angèle de Laval.

Il y a eu séance du Conseil hier soir. Étaient présent le Honorable le Maire Olivier les échevins Houlliston, Grant, Godin, Jourdain, Gélinas, Lajoie, Badaux, Verrette, Lymburner, Panneton et Carignan. M. le secrétaire-Treasorier fit lecture d'une requête du conseil municipal du Cap. de la Magdeleine, demandant qu'une traverse ou ligne de bateau soit établie entre Trois-Rivières et la paroisse du Cap de la Magdeleine.

Une autre requête de M. le capitaine J. Petit, demandant qu'une licence lui soit accordée pour tenir une ligne de bateaux à vapeur entre Trois-Rivières et le Cap.

M. Napoleon Gélinas et autres, présentent au Conseil une soumission pour tenir une traverse régulière, jour et nuit sur le St. Maurice pendant la saison de l'été prochain. Ces Messieurs s'engagent à tenir la traverse avec deux chalands pouvant contenir chacun 5 ou 6 voitures, et deux autres légères embarcations pour les piétons. Les prix du passage seront de 25c. pour les voitures, aller et retour et de 5c. pour les piétons. Les habitants de l'île Baptiste et des autres îles sont exceptés, et les soumissionnaires leur fourniront la traverse gratuitement.

Une autre soumission de Messieurs O. et D. Loranger du Cap de la Magdeleine, offrant au Conseil les mêmes avantages, que la première. Toute fois le prix du passage aller et retour ne serait que de 20c. pour les voitures et 5c. pour les piétons. De plus MM. Loranger s'engagent à fournir deux chalands, pouvant contenir 8 ou 9 voitures, et conduits par deux fils en acier. Puis la somme de \$10,00 serait payée à la Corporation, comme licence. Enfin et y aurait de chaque côté du St. Maurice une petite batisse pour abriter les voyageurs, et une ligne téléphonique avec la ville.

Proposé par M. Frs. Gélinas, seconde par M. L. Lajoie qui la demande de certificats en faveur de l'obtention des licences des hôteliers, L. B. Dufresne, A. Gauthier, L. Philippe Hamelle & Cie, Emile Panneton, Chs. Pag., Jos. Lavasseur, Joseph Cloutier, Jos. Ed. Godin, Zéphirin Harnois, Georges Dufresne, et Jos. Ernest Houde, soit examinée et que dits certificats soient confirmés.

Attendu que le nombre d'hôteliers est actuellement suffisant, il est proposé par l'échevin Godin seconde par l'échevin Badaux que le nom de M. J. Ernest Houde soit retranché de la liste.

Proposé en sous amendement par l'échevin Houlliston seconde par l'échevin Grant qu'aucune licence pour vente de boissons ne sont accordée. Rejetée sur division de 4 pour 7 contre.

Le vote ayant été pris sur l'amendement, a donné le même résultat 4 pour 7 contre. La proposition principale étant alors mise aux voix, est adoptée sur division de 7 pour 4 contre.

Toutes les licences pour les magasins de liqueurs ont été unanimement accordées.

ECONOMIE

Le moyen d'économiser, c'est d'aller faire teindre, nettoyer et repasser ses effets à la teinturerie à vapeur des Trois-Rivières, 230, Rue Notre-Dame.

J. GONTHIER, Prop 19,1

Le Docteur J. Desjardins

SPECIALISTE Ex chef de Clinique de Paris Maladie des yeux, du nez, de la gorge et oreilles. 172 rue St Denis, Montréal. En face de l'Université (Laval) 4,29,18 Téléphone Bell : 1271 Est

ON DEMANDE des hommes mains sachant bien coudre au moulin. Aussi des personnes sachant coudre pour prendre de l'ouvrage à la maison, livré à domicile. S'adresser THE BALZER GLOVE MFG. Coy Rue Bonaventure et St Pierre

MINAED'S LINIMENT à vendre partout.

MARCHANDISES RECOMMANDABLES

L'HUILE de FOIE de MORUE avec SIROP de GOUDRON WILLIAMS employée avec grand succès contre les MALADIES de la GORGE et des POUMONS, COQUELUCHE, BRONCHITE, Etc. 30c.

EAU VENTRIENNE qui nourrit, nettoie, entretient et fortifie les cheveux à tout âge.—25c.

CACHETS WILLIAMS (Les mots "Cachets Williams" son sur chaque cachet) Très efficace pour mal de tête, de dents, de dos, d'intestin, Etc. Renforce le cœur. Par la maille sur réception de 25c.

LEMPATRE HERBAL DE LA SEUR AGNES

est l'un des remèdes, car cet emplâtre enlève toutes douleurs et est très efficace pour les maladies dont les femmes souffrent, 25 cents par la maille.

LE SIROP SAINT-CYR

contient à dire très populaire pour toux, rhume, etc.

Les Poudres Anti-Vers, Anti-Toux, Diurétiques, Anti-Souffle, Dépuratif Equin, Le Liniment Equin, L'Onguent l'Ami des Chevaux et tous autres remèdes pour chevaux et animaux en vente à la

PHARMACIE WILLIAMS, TROIS-RIVIERES

30 années d'expérience. M. WILLIAMS est licencié pour New-York ainsi que pour Québec. 1,4 98,1a

LAMPIONS Brevetés.

Présentent un joli coup d'œil quand ils sont éclairés, ont pour but d'embellir l'autel et seront trouvés très convenables pour la dévotion des Quarante-Heures, des Crèches de Noël, et aux funérailles.

TABLETTES BREVETÉES EN CIRE.

Remplaçant les Veilleuses.

La gravure ci-contre montre la mèche projetant en dessus du verre (jampe), ce qui fait qu'il n'est pas nécessaire d'enlever le verre du chandelier pour allumer la tablette. La mèche est toujours dans le centre empêche l'erre de craquer.

CIERGES BREVETES EN CIRE FAITS A LA MAIN ET BIEN FINIS.

Incuestionablement le mierge offrant les meilleures qualités et le plus sûr pour usage sur les autels. Voulez à leur mérite et satisfaction garantis. En vente chez P. V. AYOTTE.

Etablissement Hydrotherapque et Electrotherapque

23 Avenue Lavolette, Trois-Rivières. Etablissement de tout premier ordre pour le traitement moderne des maladies nerveuses et des affections cutanées. Equipement complet, (Méthodes) Analyses du cerveau, de la moelle et des nerfs, Rhumatisme et Dysspepsie. Directeur du service médical: Dr de Blot, membre de la société Française d'Electrothérapie de Paris. Traitement absolument individuel. Prospectus et renseignements complémentaires envoyés gratis sur demande. S'adresser : Dr de Blot, 23 Avenue Lavolette, Trois-Rivières, P. Q.

PATENTS GUARANTEED

Our fee returned if we fail. Any one sending sketch and description of any invention will promptly receive our opinion free concerning the patentability of same. "How to obtain a Patent" sent upon request. Patents secured through us advertised for sale at our expense. Patents taken out through us receive special notice, without charge, in THE PATENT RECORD, an illustrated and widely circulated journal, controlled by manufacturers and inventors. Send for sample copy FREE. Address, VICTOR J. EVANS & CO. (Patent Attorneys) 625 Building, WASHINGTON, D. C.

Gratuit pour les hommes

Tout homme écrivant au State Medical Institute, 783 Elektron Building, Fort Wayne, Ind., a recevra gratuitement un paquet échantillon d'un remède de famille très remarquable. Ce remède a guéri des milliers d'hommes qui ont souffert durant des années des suites d'une faiblesse sexuelle provenant d'excès de jeunesse, de l'abus d'émotions préliminaires de force et de mémoire, la faiblesse des reins, la varicelle et l'insuccès des parties. Envoyez votre enveloppe cachetée. Ecrivez immédiatement. 11,1,1900,1a

PATENTS OBTENUES PROMPTEMENT

Avant que vous n'avez un brevet, demandez-nous "Guide des Inventeurs" pour savoir comment obtenir les brevets. Informations fournies gratuitement. MARKAN & CO. PATENT EXPERTS. Bureaux : 110 rue New York 110, Montréal. (et Atlantic Build., Washington, D. C.)

AVIS

Attendez au 15 mars pour acheter des cliques à bon marché. Au Magasin du Peuple No 41, rue DU PLATON, Trois-Rivières DASSYLVA, PROPRIETAIRE.

Adresses d'Affaires. M. L. DENONCOURT, C. S. AVOCAT. OLIVIER & COMEAU AVOCATS. P. N. MARTEL, C. R. AVOCAT. GEORGES METHOT AVOCAT. JOS. HARNOIS AVOCAT. C. E. DARCHE, M. D. C. M. Successeur du Dr Méthot.

DR J. J. PANNETON DENTISTE 24, RUE BONAVENTURE TROIS-RIVIERES

Thos Bournival & Cie Importateurs & Marchands d'Épicerie Gros et en Détail

ARRACHE-SOUCHE ET ARRACHE-PIERRE ETNA

PATENTS Scientific American

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

MINARD'S LINIMENT guérit des Brûlures.

SEVEN SPICES THE TOMACH SPECIFIC Les Sept Epices du Dr. Howard.

DR BOURGEOIS Ex-Interne à l'Hotel-Dieu, Montréal des Hopitaux de Paris.

Pain-Killer

Montre Réglée par la Quarante Gratuite

AVIS Dame Elisabeth Daveluy, de la paroisse de Ste Anne d'Yamachiche.

Corporation DE LA CITE Des Trois-Rivieres

PUBLIC NOTICE Public Notice is hereby given that the Collection Roll of the City of Three Rivers is completed and is now deposited in the office of the undersigned.

COUR SUPERIEURE EMELETTINE BRACHEMIN, épouse de Luc Girard.

Le dit LUC GIRARD, commerçant du même lieu, Défendeur.

MINARD'S LINIMENT guérit de la crasse de la tête.

Parlement Provincial Québec, 1er — La séance est ouverte à 8 heures et demie.

INTERPELLATIONS En réponse à l'honorable M. Nantel, l'honorable M. MARCHAND dit qu'à la connaissance du gouvernement, Charles Lallier n'a tenu hôtel qu'une année sans avoir de licence.

MEDECINS SANS LICENCE. Le bill de M. TELLIER à l'effet d'abroger le premier paragraphe de l'article 3998 S. R. P. Q. imposant une amende de \$50 contre toute personne non licenciée exerçant la médecine ou la chirurgie moyennant rémunération, a été discuté ce matin devant le comité de législation.

La majorité du comité a été d'avis de modifier le bill de façon à laisser un pouvoir discrétionnaire au juge, quant au montant de l'amende. Au lieu d'être dans tous les cas d'une somme de \$50, l'amende n'exécdera pas \$50.

La Chambre se forme ensuite en comité général sur les bills suivants qui sont rapportés sans amendement et adoptés.

Loi accordant certains pouvoirs à la compagnie Petroleum Oil Trust, Limited.

Loi constituant en corporation la compagnie "Trust Company of Canada."

Loi ratifiant une convention conclue entre la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien et la Compagnie Électrique de Hull.

SEANCE DU SOIR La première partie de la séance est consacrée à la discussion, en comité général, du projet de loi intitulé: Loi amendant la loi revisant et refondant la charte de

L'honorable M. TURGEON dit que le gouvernement va étudier cette importante question. BILL DE MONTREAL Le bill privé le plus important qui a été ensuite soumis est celui de la cité de Montréal sur lequel la Chambre s'est formée de nouveau en comité général.

Loi constituant en corporation la Corporation Trust Company of Canada. Loi ratifiant une convention conclue entre la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien et la compagnie électrique de Hull.

RESOLUTIONS CONCERNANT LES LICENCES. La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération les résolutions concernant les licences.

RESOLU, 1.—Que le traitement du greffier des commissaires de licences, dans la cité de Montréal, sera fixé par le lieutenant-gouverneur en conseil.

RESOLU, 2.—Que pour tout transfert de licence d'auberge, de restaurant, de magasin de détail ou de magasin de gros et de détail, dans les cités de Québec et de Montréal, la taxe sera de vingt-cinq piastres, payables en timbres, qui seront apposés sur la formule de ce transfert, quand elle sera demandée.

RESOLU, 3.—Qu'en outre de l'honorable payable au percepteur du revenu pour l'octroi de chaque licence, il sera payé pour chacune des licences ci-après mentionnées les droits suivants:

1. Sur chaque licence pour vendre des liqueurs enivrantes dans un buffet de chemin de fer, dans toute partie de la province autre qu'une cité ou une ville, cent vingt piastres;

2. Sur chaque licence de magasin de liqueurs de gros et de détail;

3. Dans chaque une des cités de Montréal et Québec, vingt-cinq piastres et cent vingt-cinq pour cent de la valeur annuelle ou du loyer du magasin pour lequel la licence est demandée; pourvu que, dans aucun cas, les droits sur la licence ne soient pas moindres que deux cent quatre vingt piastres, ou l'excédent pas cinq cent vingt piastres;

la cité de Montréal. Ce bill est adopté en comité et la troisième lecture est remise à demain.

Loi constituant en corporation la Corporation Trust Company of Canada. Loi ratifiant une convention conclue entre la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien et la compagnie électrique de Hull.

RESOLUTIONS CONCERNANT LES LICENCES. La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération les résolutions concernant les licences.

RESOLU, 1.—Que le traitement du greffier des commissaires de licences, dans la cité de Montréal, sera fixé par le lieutenant-gouverneur en conseil.

RESOLU, 2.—Que pour tout transfert de licence d'auberge, de restaurant, de magasin de détail ou de magasin de gros et de détail, dans les cités de Québec et de Montréal, la taxe sera de vingt-cinq piastres, payables en timbres, qui seront apposés sur la formule de ce transfert, quand elle sera demandée.

RESOLU, 3.—Qu'en outre de l'honorable payable au percepteur du revenu pour l'octroi de chaque licence, il sera payé pour chacune des licences ci-après mentionnées les droits suivants:

1. Sur chaque licence pour vendre des liqueurs enivrantes dans un buffet de chemin de fer, dans toute partie de la province autre qu'une cité ou une ville, cent vingt piastres;

2. Sur chaque licence de magasin de liqueurs de gros et de détail;

3. Dans chaque une des cités de Montréal et Québec, vingt-cinq piastres et cent vingt-cinq pour cent de la valeur annuelle ou du loyer du magasin pour lequel la licence est demandée; pourvu que, dans aucun cas, les droits sur la licence ne soient pas moindres que deux cent quatre vingt piastres, ou l'excédent pas cinq cent vingt piastres;

M. Bickerdike propose d'ajouter la clause suivante: "A le droit d'être mis sur la liste électorale, le président de toute compagnie ou association dûment constituée en corporation pour des fins de commerce et d'industrie, inscrite sur le dernier rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaire de biens-fonds dans la cité, de la valeur d'après le rôle d'évaluation de \$1,000, ou plus, ou comme locataire en vertu d'un bail d'un an en repôt, comptoir, magasin, bureau ou place d'affaires dans la cité d'une valeur, d'après le rôle d'évaluation, de \$100, ou plus.

Tout électeur ainsi inscrit sur la liste est sujet aux mêmes conditions que tout autre électeur.

Loi accordant certains pouvoirs à la compagnie "Petroleum Oil Trust (Limited)."

Loi constituant en corporation "La Compagnie de Pulpe de Jonquière"

Loi autorisant le collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, à admettre William James Enright à la pratique de la médecine et de la chirurgie.

Loi constituant en corporation la "Transit Insurance Company of Montréal."

Loi accordant certains pouvoirs à la compagnie Petroleum Oil Trust, Limited.

Loi constituant en corporation la compagnie "Trust Company of Canada."

Loi ratifiant une convention conclue entre la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien et la compagnie électrique de Hull.

les parents dont les filles sont pâles, languissantes, facilement fatiguées, ou sujettes aux maux de tête ou autres douloureux symptômes qui indiquent la marche en avant de l'anémie. Dans les cas semblables, les Pilules Roses du Dr Williams donneront des résultats plus prompts et plus certains que ne le fera n'importe quel autre remède.

En vente chez tous les pharmaciens ou envoyées franco par la poste, à 50c la boîte, ou six boîtes pour \$2.50, en s'adressant à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont. Ne vous laissez pas induire à prendre des substituts.

Le LINIMENT DE MINARD est le seul Liniment demandé à mon magasin et le seul que je vend.

ELLES TEIGNENT DANS L'UNIVERS Les Teintures Diamond sont inimitables mais jamais égales

Elles sont sujettes aux maux de tête, à la maladie de cœur, et à l'indisposition au travail—Les parents devraient agir promptement dans de tels cas.

L'ALCOOLISME GUERI Remède Végétal Dixon

AVIS DE FAILLITE Dans l'affaire de C. J. TRUDEL & Cie, Hôtellers de Grand'Mère, District de Trois-Rivières.

AVIS DE FAILLITE Dans l'affaire de Dame JOSEPHINE TROTTIER, faisant affaires sous le nom et raison de C. J. Trudel & Cie, de Grand-Mère, Faillit.

MINARD'S LINIMENT guérit de la Névralgie.